



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Egypte

Question écrite n° 99636

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les troubles sévissant actuellement en Tunisie ayant débuté le 17 décembre 2010 et dont le bilan de la répression s'élève à 78 morts et 94 blessés selon le gouvernement tunisien. La révolution tunisienne ayant ébranlé le régime en vigueur, amenant le président Ben Ali à se démettre de ses fonctions et ainsi qu'un remaniement du gouvernement afin de satisfaire le peuple manifestant son désaccord, les émeutes ont dans les premiers temps été qualifiées de « troubles sociaux » sans que soit émise la possibilité d'un renversement du régime, pourtant avéré le 14 janvier 2011. Dans ce contexte alarmant, la sécurité des ressortissants français sur le territoire se dégrade au fur et à mesure de la persistance des hostilités. Le mouvement se propageant alors en Egypte, le même risque est avéré dans la région du Caire en particulier pour les expatriés. Il souhaite donc connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement concernant la protection des ressortissants français dont la sécurité est aujourd'hui menacée.

Texte de la réponse

S'agissant de la Tunisie, à la suite de l'immolation par le feu d'un jeune tunisien, le 17 décembre 2010, un climat insurrectionnel s'est développé dans la région de Sidi Bouzid, avant de gagner l'ensemble du pays. Environ 30 000 Français résident en Tunisie. Un comité de sécurité s'est tenu à l'ambassade de France le 12 janvier 2011. Le consulat général de France à Tunis a mis en place une cellule de réponse téléphonique (vingt-quatre heures sur vingt-quatre), du 13 au 24 janvier, qui a traité près de 5 000 appels, avec un pic pour la journée du 14 janvier (1 300 appels). Dans le même temps, le site Internet du poste a été consulté 39 000 fois, dont 19 000 pour la rubrique « sécurité ». Les établissements scolaires français ont été fermés du 13 au 25 janvier. À aucun moment les ressortissants français n'ont été visés par les émeutes et les manifestations. Sur le site Internet du ministère des affaires étrangères et européennes, les conseils aux voyageurs pour la Tunisie ont été mis à jour huit fois entre le 8 janvier et le 9 février, recommandant notamment de différer tout voyage qui n'avait pas un caractère d'urgence ; 650 appels téléphoniques concernant la Tunisie ont par ailleurs été traités à Paris entre le 13 et le 15 janvier. Le centre de crise a consacré plus de 3 000 euros pour améliorer le réseau de communication de sécurité de l'ambassade. S'agissant de l'Égypte, après les importantes manifestations qui se sont déroulées à partir du 25 janvier, la communauté française, qui compte environ 9 500 ressortissants, a été invitée à limiter ses déplacements, à se tenir éloignée des manifestations et des attroupements et à respecter le couvre-feu. L'ambassadeur a réuni les représentants de la communauté française à trois reprises. Une cellule de réponse téléphonique a été ouverte du 28 janvier au 12 février et a traité 1 400 appels. Le lycée français du Caire a été fermé du 31 janvier au 27 février. Un bureau d'assistance consulaire (quatre agents) a été mis en place à l'aéroport du Caire, du 2 au 7 février, pour porter assistance à nos compatriotes souhaitant quitter le pays. La fiche « Égypte » du site Internet « Conseils aux voyageurs » a été mise à jour le 28 janvier, le 30 janvier, puis de nouveau le 9 février, recommandant de différer tout voyage n'ayant pas de caractère d'urgence ; 650 appels concernant l'Égypte ont été traités par le centre de crise entre le 29 janvier et le 4 février. Une mission de renfort de deux agents a été envoyée sur place le 1er février, afin d'aider l'ambassade à organiser localement la gestion

de la crise. En outre, le centre de crise a par ailleurs consacré 90 000 euros pour doter l'ambassade d'un nouveau réseau radio de sécurité, afin de maintenir les communications au sein de la communauté française d'Égypte.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99636

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2011, page 1103

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8739